



23 rue Pasteur 77510 REBAIS
Tél. 01.64.04.51.37-Fax. 01.64.20.92.21
E-mail. accueil@s2e77.fr

Envoyé en préfecture le 05/02/2025
Reçu en préfecture le 05/02/2025
Publié le 05/02/2025
ID : 077-200087021-20250127-2025_DCS_009-DE

Délibération N° 2025-009
Date de convocation : 21 janvier 2025
Nombre de délégués en exercice : 132
Nombre de délégués présents : 78
Nombre de suffrages : 79

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

OBJET : N° 2025-009 Autorisation de signature PV de restitution d'ouvrages

L'an deux mil vingt-cinq le vingt-sept janvier, à dix-huit heures trente, le Comité syndical, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle polyvalente de la Commune de Maison Rouge (77370), sous la Présidence de Mme Claire CRAPART, Présidente

Présents :

Communauté de Communes des deux Morin :

BEAUJEAN Serge, titulaire - CHERON Emmanuel, titulaire - CLAY Déborah, titulaire - DE VESTELE Philippe, titulaire - EUGENE Jean-Baptiste, titulaire - GUIGNIER Marie-France, titulaire - JORAND Michel, titulaire - LEGRAND Michel, titulaire - LUQUOT Gil, titulaire - MICHELOT Bernard, titulaire - PEIGNOT Pierre, titulaire - PHILIPPE Jean-Marie, titulaire - THIEBLEMONT Gilles, titulaire - THOMINET Nicolas, titulaire - VAN DER SCHUEREN James, titulaire - CHAPOTOT Thomas, suppléant - GOBINOT José, suppléant - HOUE Nicolas, suppléant - LEBLANC Pierrette, suppléante - VANCOILLIE Jacky, suppléant -

Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie :

CALUCH Laurent, titulaire - DOMARD Muriel, titulaire - DUBECQ Dominique, titulaire - HIERNARD Thierry, titulaire - HUBERT Joël, titulaire - BOUCHASSON Dominique, suppléant --

Communauté de Communes du Provinois :

AGNUS Didier, titulaire - BAALI CHERIF Cherifa, titulaire - BANNE Pascal, titulaire - BOULLOT Alain, titulaire - BOURDON Louis, titulaire - CAUMARTIN Pierre, titulaire - CHARPENTIER Cécile, titulaire - CRAPART Claire, titulaire - de BISSCHOP Bertrand, titulaire - FABRE Dominique, titulaire - LEBAT Patrick, titulaire - MARCHAND François, titulaire - MAZZUCHELLI Olivier, titulaire - PANNIER Michèle, titulaire - PELLICIARI Bruno, titulaire - SIMONY Jacques, titulaire - VOISEMBERT Pierre, titulaire - CARVALHO Sandra, suppléante - DAL PAN Gilbert, suppléant - GRYPONPREZ Jean, suppléant - GUILVERT Pascal, suppléant -

Communauté de Communes du Bassée Montois :

CHACHEAU Francis, titulaire - CHAPLOT Jean-Luc, titulaire - DELETTRE Isabelle, titulaire - DORMION Jean-Claude, titulaire - FLAMEY Francis, titulaire - FORET Sylvie, titulaire - FORGET Michel, titulaire - GAUCHER Olivier, titulaire - GAY Colette, titulaire - GIMENO Isabelle, titulaire - JAMBUT Gérard, titulaire - LAMOTTE Xavier, titulaire - LEGENDRE Isabelle, titulaire - LEMORE Christine, titulaire - LUCE Laure, titulaire - MARTIN José, titulaire - PATUREAU Pascal, titulaire - PODOROJNIY Anastasia, titulaire - RAY Daniel, titulaire - REMBLIER Stéphane, titulaire - ROUSSEL Véronique, titulaire - SAINT-CENE Christine, titulaire - SAUNIER Denis, titulaire - SIMON Dominique, titulaire - TALBOURDET Dominique, titulaire - THIENARD Gérard, titulaire - CHAUMONT Jacques, suppléant - FABRY Marc, suppléant - MAURY Yannick, suppléant -

Commune de Vieux Champagne :

MEDJANI Nadia, titulaire

Commune de Vanvillé :

LABATUT Jean-Luc, titulaire

Excusés :

Communauté de Communes des deux Morin :

BERTHOMIER Gérard - BONTOUR Thierry - BUTET Gérard - CASSAGNE Philippe - CHAMPENOIS Christian - DESSOLES Mélina - FRISSON Thierry - GILBIN Catherine - LE CORRE Raymond - MONBEIG Pierre-Dominique - PAIX Josiane - PRON Philippe - TALFUMIER Daniel -

Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie :

CARLIER Dominique - COIBION Frédéric - ESCULIER Dorys - FARIVAR Parastou - GELSUMINI Patrick - GUILLETTE Christine - LEMAIRE Ingrid - SALA Patrick - VAN LANDEGHEM Jean-Marie -

Communauté de Communes du Provinois :

ARTHUR Olivier - BACHELET Stéphane - BLANCHARD Flavien - BONICI Claude - BONTOUR Alain - BOULET Christine - CANAPI Marie-Pierre - DAVY Jérôme - FASSELER Philippe - GALAND Yvette - HOTIN LETANG Julie - LEFEVRE Christophe - MILLET Jérôme - PERNEL Fabien - PERRIN Catherine - VICQUENAULT Nadège -

Communauté de Communes du Bassée Montois :

CARRASCO Alain - de ROUX Julie - FASSIER Delphine - FLON Martine - JOUNIAUX Olivier - KLEINRICHT Patrice - LAWSON Latevi - LETERRIER Carine - MENARD Sophie - POULAIN Michel - SIVANNE Evelyne - TAUSTE Pedro -

Commune de Saint Just en Brie :

MAROT Aymeric -

Absents :

Communauté de Communes des deux Morin :

GRENET-LAFFONT Denis - LEGROS Lionel - OUVRE Michel -

Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie :

BRODARD Yves - GOBARD Éric - VEIL Cathy -

Communauté de Communes du Provinois :

COGNYL Gérard - de MEULENAERE Alexandre - NAVARETTE Antonio - PERRINO Fabien - PIERRU Hugo - POUHEY-MOUNOU Pierre -

Communauté de Communes du Bassée Montois :

LABONNE Bernard - QUÉRÉ Catherine - VERRIER Didier - VILLIERS Nadine -

Pouvoirs :

GILBIN Catherine à DE VESTELE Philippe

Etaient invités : B. CARRÉ, C. BOURILLON, A. DELALOT, M. MOUMAS, AA SERVAZEIX

Secrétaire de Séance : Michèle PANNIER

OBJET : N° 2025-009 Autorisation de signature PV de restitution d'ouvrages

Vu l'arrêté inter préfectoral 2018/DRCL/118 du 26 décembre 2018 portant création du syndicat S2e77 issu de la fusion du syndicat de la région du nord est SNE77 et du syndicat mixte de transport d'eau potable du provinois.

Vu la prise de compétence « eau » de la communauté de communes du Provinois au 01 janvier 2029

Vu la prise de compétence « eau » de la communauté de communes Bassée Montois au 01 janvier 2020

Vu la délibération en date du 2 juillet 2019 par laquelle le Conseil Communautaire de la Communauté de commune Bassée Montois (CCBM) a demandé l'adhésion au syndicat S2e77 et l'extension du périmètre d'intervention du S2e77 sur l'ensemble du périmètre de la CCBM.



Vu la délibération du S2e77 en date du 8 juillet 2019 approuvant l'extension de périmètre sur la totalité du périmètre de la CCBM

Vu la volonté des communes de mettre à disposition les biens liés au transfert de la compétence eau des communes au syndicat S2e77

Vu la délibération 2019-059 autorisant la signature des PV de mise à disposition avec les communes du transpreauvinois

Vu la délibération 2019-117 autorisant la signature des PV de mise à disposition avec les communes de l'ensemble du périmètre de la CC Bassée Montois

Vu l'article 4 des différents procès-verbaux prévoyant que les biens mis à disposition cessant d'être affecté à l'exercice de la compétence doivent retourner dans le patrimoine de la commune.

Le comité syndical doit autoriser la présidente à signer les procès-verbaux de restitution des biens

Après avoir délibéré, le comité à l'unanimité

AUTORISE la présidente à signer les procès-verbaux de restitution des biens non affectés.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
La Présidente,
Claire CRAPART
(signature électronique)